

LE SAGE EN QUELQUES CHIFFRES

De 330 à 4810 m d'altitude, **2 146 km²**,
106 communes, **350 000 habitants** et
 autant de touristes, **20%** du territoire au-dessus
 de **2000 m**, **6%** du territoire englacé,
1400 km de cours d'eau



Les débits de l'Arve de l'étiage à la crue :

- **11,2 m³/s**, c'est le plus faible débit enregistré à Genève, le 29 novembre 2011 ;
- **923 m³/s**, c'est le plus fort débit enregistré à Genève, le 2 mai 2015 ;
- **78,2 m³/s**, c'est le débit moyen mesuré à Genève sur plus de 80 ans.

eau potable
 biodiversité
 assainissement

industrie
 agriculture
 neige de culture

Une seule ressource pour de multiples besoins
 hydroélectricité
 sports d'eau vive
 promenade
 pêche



ENQUÊTE PUBLIQUE VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Prenez connaissance du projet de SAGE

Le projet de SAGE est disponible sur le site internet :

www.sage-arve.fr

Un exemplaire papier du SAGE est disponible aux horaires d'accueil du public, dans les mairies suivantes :

- Annemasse • Cluses • La Roche-sur-Faron • St-Julien-en-Genevois
- Boège • Entremont • St-Cergues • Sallanches
- Bonneville • Fillinges • St-Gervais-les-Bains • Samoëns
- Chamonix • Reignier • St-Jeoire • Taninges

Une présentation du projet aura lieu lors de réunions publiques auxquelles vous êtes attendus :

NOVEMBRE

LUNDI 20	20h	CHAMONIX	Salle du Bicentenaire (à côté du Musée Alpin)
JEUDI 23	20h	REIGNIER-ESERY	Mairie - Salle des mariages
VENDREDI 24	20h	ARCHAMPS	Siège de la CCG Amphithéâtre ORJOBET au RDC
LUNDI 27	18h	ANNEMASSE	Siège d'Annemasse Agglo - Salle du Conseil

DÉCEMBRE

VENDREDI 1 ^{ER}	19h	PASSY	Mairie - Salle du Conseil
SAMEDI 2	10h	FILLINGES	Mairie - Salle du Conseil
LUNDI 4	20h	TANINGES	Mairie - Salle du Conseil
JEUDI 7	20h	ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY	Collège - Salle de l'Auditorium
SAMEDI 9	10h	BOÈGE	Mairie - Salle du Conseil
LUNDI 11	20h	LES GETS	Mairie - Petite salle
JEUDI 14	20h	CLUSES	Salle n°500 au parvis des Esserts
LUNDI 18	20h	BONNEVILLE	Salle de l'Agora
JEUDI 21	20h	GRAND-BORNAND	Salle polyvalente

Donnez votre avis

Vous pouvez donner votre avis sur ce projet sur le site :

www.registre-dematerialise.fr/542

Un commissaire enquêteur pourra vous recevoir pour recueillir votre avis aux dates suivantes :

Mairies	Dates et heures des permanences
BONNEVILLE	Lundi 20 novembre de 9h à 11h
SALLANCHES	Mardi 28 novembre de 9h à 11h
CHAMONIX-MT-BLANC	Mardi 28 novembre de 14h à 16h
FILLINGES	Jeudi 7 décembre de 9h à 11h
TANINGES	Jeudi 7 décembre de 14h à 16h
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	Mercredi 13 décembre de 9h à 11h
ANNEMASSE	Mercredi 13 décembre de 14h à 16h
BONNEVILLE	Samedi 16 décembre de 9h30 à 11h30
BONNEVILLE	Vendredi 22 décembre de 14h à 17h

TOUS ENSEMBLE
 POUR QUE *l'eau vive*
 DU MONT-BLANC À GENÈVE



Participez à l'enquête publique

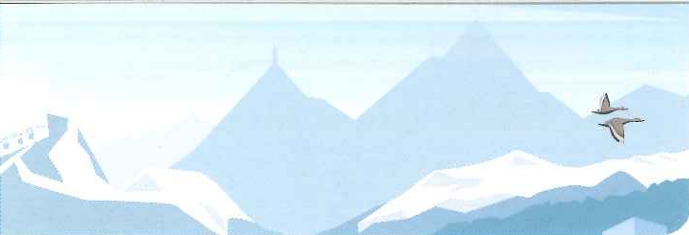
du 20 novembre
 au 22 décembre 2017

rendez-vous sur
www.sage-arve.fr



SAGE
 ARVE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
 ET DE GESTION DES EAUX DE L'ARVE



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) de l'Arve est le premier SAGE de Haute-Savoie ! Il doit nous permettre de relever les nombreux défis qui se présentent pour l'eau et pour ses usages.

Le Mont-Blanc et les sommets enneigés nous assurent aujourd'hui une eau en qualité et en quantité pour des usages multiples : eau potable, industrie, agriculture, tourisme, hydroélectricité... En outre les rivières, les lacs et les zones humides offrent un magnifique terrain de jeu (promenade, pêche, sports d'eau vive...) et constituent un réservoir de biodiversité essentiel.

Malgré ces atouts majeurs, la croissance de la population, le développement du territoire et le changement climatique posent question pour l'avenir. Rappelons-nous également que l'eau constitue un risque particulièrement prégnant en montagne : inondations, laves torrentielles, vidange glaciaire...

Pour ces raisons, depuis 7 ans, des femmes et des hommes de tous horizons, représentatifs de l'ensemble des enjeux de l'eau et des secteurs d'activités, ont intensément dialogué et travaillé à l'écriture d'un plan d'actions pour que les générations futures bénéficient de cette même richesse qu'est l'eau vive du Mont-Blanc à Genève.

Venez nombreuses et nombreux prendre connaissance du projet de SAGE de l'Arve et donner votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du 20 novembre au 22 décembre 2017.

Martial Saddier

Président du SAGE de l'Arve



L'EAU SUR LE TERRITOIRE

en quelques mots

Les atouts

- + Une eau en quantité **sur les hauts massifs** et dans les **nappes souterraines** de fond de vallée
- + Une **amélioration de la qualité** des eaux grâce aux efforts des collectivités et des acteurs économiques
- + Des milieux naturels aquatiques emblématiques **bien protégés**
- + Un fort **volontarisme** des acteurs de l'eau et une habitude ancrée à la **coopération**

Les enjeux de l'Eau

- ▶ **Poursuivre l'amélioration** de la qualité des rivières
- ▶ Garantir la qualité de l'**eau potable** pour aujourd'hui et pour demain
- ▶ Assurer à long terme **la satisfaction des usages de l'eau**
- ▶ Maintenir un **débit suffisant** en rivière pour la faune et la flore
- ▶ Préserver et restaurer les milieux aquatiques, **rivières, lacs et zones humides**
- ▶ **Protéger** la population contre les risques d'inondation

Les signaux d'alerte

- ✗ Des **besoins** en augmentation continue
- ✗ Des **pénuries** d'eau plus fréquentes
- ✗ **Des pollutions toujours actives** liées au passé industriel de la vallée et des préoccupations nouvelles (micropolluants...)
- ✗ Des milieux aquatiques "ordinaires" **sous pression** en fond de vallée urbaine et en moyenne montagne
- ✗ **Des risques** en montagne toujours très présents

UN PROJET AMBITIEUX

Les principales propositions

Mieux connaître les débits des rivières et le niveau des nappes :

- ▶ suivre les quantités d'eau "disponibles" pour les usagers et pour la faune aquatique en rivière.

Protéger les principales ressources en eau potable du territoire :

- ▶ maîtriser rigoureusement les risques de pollution sur les réserves d'eau souterraines en fond de vallée, par une réglementation renforcée.

Préserver et reconquérir les abords de cours d'eau :

- ▶ délimiter des espaces nécessaires au bon fonctionnement de tous les cours d'eau du territoire ;
- ▶ les inscrire dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ;
- ▶ réaliser des travaux pour élargir certains tronçons excessivement canalisés.

Réduire les risques d'inondation dans les secteurs exposés et ne pas en générer de nouveaux :

- ▶ identifier des "zones inondables stratégiques" dans des secteurs non habités, à préserver absolument pour éviter que les risques d'inondation ne s'aggravent dans les zones peuplées ;
- ▶ aménager des champs d'expansion de crue pour mieux retenir les eaux en amont des principales villes exposées aux inondations ;
- ▶ entretenir les digues existantes, créer des ouvrages de stockage des laves torrentielles et entretenir des cours d'eau présentant des menaces.